

5.0 crédits	30.0 h + 0.0 h	2q
-------------	----------------	----

Enseignants:	Van Boxstael Jean-Louis ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Charleroi
Thèmes abordés :	<p>1. Droits de succession</p> <p>--</p> <p>Fondement de l'impôt</p> <p>--</p> <p>Actif imposable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Biens existants - Evaluation de l'actif imposable - Assimilations à l'actif imposable <p>--</p> <p>Le passif</p> <p>--</p> <p>La déclaration de succession</p> <p>--</p> <p>Articles particuliers</p> <p>--</p> <p>Les taux</p> <p>2. Droits d'enregistrement</p> <p>--</p> <p>La formalité et l'obligation de l'enregistrement</p> <p>--</p> <p>Les règles de base de la perception de l'impôt</p> <p>--</p> <p>Les taux applicables aux divers actes juridiques tarifés étant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - transmissions à titre onéreux de biens immeubles - contrats de baux - constitutions et cessions de sûretés - partages et opérations assimilées - sociétés - donations <p>--</p> <p>Les exonérations et les remboursements des droits</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de comprendre et d'analyser les situations fiscales classiques en matière de droits d'enregistrement et de succession</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen écrit
Méthodes d'enseignement :	Cours magistral
Bibliographie :	<p>--</p> <p>A. Culot, Manuel des droits d'enregistrement, Collection des Cahiers de fiscalité pratique, Editeur Larcier</p> <p>--</p> <p>F. Werdefroy, Droits d'enregistrement, Bruxelles, Editions Kluwer, 2003'2004</p> <p>--</p> <p>J. Decuyper, Les droits de succession, Bruxelles, Editions Kluwer, 2003'2004</p>

<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>> Certificat d'université en fiscalité des personnes > Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2)</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>BLSM</p>